

DONNEES DE CADRAGE

La Fondation Facim, reconnue d'utilité publique, œuvre pour la connaissance et la valorisation du patrimoine et de la culture en Savoie Mont Blanc et instaure un dialogue entre ce territoire et des créateurs contemporains, écrivains et artistes. Elle propose des visites de découverte des patrimoines, des rendez-vous artistiques, des événements littéraires et publie des ouvrages : autant d'activités qui participent au dynamisme du tourisme.

La Fondation Facim assure ainsi, avec le soutien du Département de la Savoie, une mission de valorisation du patrimoine culturel de la Savoie grâce à deux dispositifs :

- **L'animation du *Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie***[®]. Ce label, attribué par le Ministère de la Culture en 1991 à la Maurienne et à la Tarentaise puis élargi en 2006 au Val d'Arly et au Beaufortain, garantit au public une exigence de qualité. La Fondation assure l'animation de ce Pays d'art et d'histoire depuis l'origine, en partenariat étroit avec les collectivités du territoire, le Conseil départemental de la Savoie et l'Etat. Près de 100 000 personnes chaque année sont accueillies lors de découvertes culturelles organisées avec des guides-conférenciers agréés, des animateurs de découverte locale et des volontaires du patrimoine.
- **La mise en réseau de 250 sites remarquables** grâce à 6 itinéraires thématiques de découverte : les *Chemins du baroque*[®] pour le patrimoine religieux ; *Pierres-fortes de Savoie*[®] pour le patrimoine fortifié ; *Terres des Alpes*[®] pour le patrimoine rural, les alpages et l'agropastoralisme ; *Archipels d'altitude*[®] pour l'architecture des stations de sports d'hiver ; *Voyages autour de la table*[®] pour le patrimoine culinaire et les savoir-faire et *Les Chemins de l'hydroélectricité*[®] pour les barrages et centrales hydroélectriques.

Parallèlement, la Fondation propose chaque année une saison littéraire rythmée par des rencontres en bibliothèques, une résidence d'écrivain de 3 mois et un événement sur 3 jours : les *Rencontres littéraires en Savoie Mont Blanc*. Ces différents rendez-vous permettent de faire découvrir ou redécouvrir des écrivains ouverts au partage et sensibles aux paysages de Savoie. Depuis 6 ans, la manifestation s'est installée sur deux sites emblématiques en alternance chaque année : Aix-les-Bains Riviera-des-Alpes / Le lac du Bourget en Savoie, et Chamonix-Mont-Blanc en Haute-Savoie.

Enfin, depuis 2010 la Fondation Facim développe régulièrement de grands projets autour du patrimoine en passant commande à des artistes contemporains. Ces opérations symbolisent l'attention que porte la Fondation au dialogue possible entre création contemporaine, patrimoine et lien social.

L'équipe de la Fondation se compose de 13 salariés permanents, 5 référents de territoire (installés dans les hautes vallées), une trentaine de guides-conférenciers ou animateurs de découverte locale et une soixantaine de bénévoles sur les *Chemins du baroque*[®].

Objet de l'appel à projet

L'objet de la consultation est de concevoir le nouveau logo de la Fondation Facim et de définir une nouvelle charte graphique, de la transcrire et de la rendre applicable à l'ensemble des supports de communication et correspondance de la Fondation, qu'ils soient numériques ou imprimés.

Les principes de cette nouvelle charte graphique

- Réaffirmer l'identité de la Fondation Facim sur le territoire Savoie Mont Blanc,
- Consolider la position de la Fondation face à une offre culturelle riche et variée,
- Trouver une forme de communication transversale qui permette tout à la fois d'identifier les 3 axes majeurs de la Fondation (patrimoine / vie littéraire / création contemporaine) tout en mettant en avant la structure,
- Harmoniser les supports aussi bien print que web,
- Redynamiser l'image de la Fondation Facim,
- Parler à un plus large public qui ne soit ni trop élitiste ni trop populaire,
- Diversifier nos publics et notamment attirer les plus jeunes,
- Permettre à la Fondation d'être clairement visible et identifiée même quand les activités valorisées sont portées par plusieurs partenaires.

Depuis plusieurs années, les actions de la Fondation Facim se sont considérablement développées tant dans le secteur du patrimoine que dans celui de la littérature ou de l'art contemporain. La Fondation est omniprésente en Savoie Mont Blanc par les activités qu'elle propose aux touristes comme aux locaux, et pourtant elle souffre d'un problème de visibilité. En effet, si son nom est clairement identifié dans le milieu socio-professionnel, il l'est beaucoup moins pour le grand public.

Aujourd'hui la Fondation, portée par son nouveau directeur Fabrice Gabriel, souhaite retravailler l'ensemble de sa communication afin de remettre en avant la Fondation en tant qu'entité et de valoriser toutes les actions qu'elle mène sur le terrain.

Objectifs, enjeux et cibles

Le candidat choisi aura ainsi à :

- Affirmer la pluridisciplinarité culturelle : valorisation du patrimoine, vie littéraire, éditions, création contemporaine ;
- Favoriser l'inscription de la Fondation Facim comme acteur incontournable des actions culturelles en Savoie Mont Blanc ;
- Innover pour capter un auditoire plus volatile et être attractif face à la pluralité de l'offre disponible sur le territoire ;
- Intégrer dans sa réflexion la nécessité de conserver la confiance du public qui participe déjà aux activités de la Fondation tout en s'ouvrant à des publics actuellement plus éloignés mais qu'elle souhaite toucher : les 18-30 ans (étudiants et jeunes actifs), les familles avec de jeunes enfants, les ados, les scolaires.

Les lignes directrices de cette nouvelle charte

Il s'agit d'abord d'inscrire la charte dans le temps en évitant les phénomènes de mode passagère. La nouvelle charte doit combiner souci de lisibilité, visibilité et esthétisme en jouant sur la simplicité, la modernité, l'efficacité, les couleurs, le dynamisme...

La Fondation sera sensible aux propositions qui sauront privilégier la typographie, les formes abstraites et les couleurs.

La charte graphique fonctionne comme la colonne vertébrale de la communication de la Fondation Facim :

- Elle doit recenser l'ensemble des éléments visuels qui seront utilisés sur ses différents supports : typographiques, codes couleur, dispositifs de mise en page.
- Elle doit être identifiable, originale, visible immédiatement.
- L'identité visuelle et la ligne graphique devront pouvoir être déclinées sur une grande variété de supports : print (brochures, dépliants, catalogues, affiches, flyers, encarts publicitaires, papeterie), écrans (site internet, réseaux sociaux, teasers vidéos), objets promotionnels, mobilier urbain, signalétique (roll up, kakémonos, banderoles, flammes...).
- Elle doit être facilement déclinable.

La charte graphique devra pouvoir être utilisée en interne par l'ensemble de l'équipe avec les logiciels classiques de bureautique Pack Office (courriers, notes de service, comptes-rendus,...) et par le service communication qui utilise la suite Adobe (InDesign, Photoshop, Illustrator etc...).

Quelques lignes directrices pour la conception du nouveau logo

- Le logo doit fonctionner comme le signe visuel identifiant la Fondation.
- Il devra être contemporain.
- Il sera constitué d'un objet graphique accompagné de la dénomination « Fondation Facim ».
- L'objet graphique devra également pouvoir fonctionner seul sans le texte.
Il n'est pas exclu, comme c'est déjà le cas à l'heure actuelle, que l'objet graphique se résume à un travail typographique de la mention « Fondation Facim ».
- Il doit être identifiable, original, visible (près/loin).
- Le logo s'adresse à un large public.
- Il devra se démarquer suffisamment de l'ancien logo pour qu'il n'y ait pas de confusion.
- La mention « art et culture internationale en montagne » ne fait pas forcément partie du logo mais doit pouvoir y être associée dans une de ses versions.
- Le logo doit avoir plusieurs déclinaisons (plusieurs couleurs / noir et blanc).
- Le logo et ses déclinaisons devront pouvoir être utilisés sur la diversité de supports détaillés précédemment.

Le candidat retenu devra fournir :

- Le logo et ses déclinaisons (couleurs, noir et blanc...) en différentes versions (jpeg, eps, ai...).
- La ou les polices d'accompagnement du logo obligatoirement libres de droits.
- Un document régissant l'utilisation du logo à fournir aux partenaires.

Liste des documents à prévoir dans la charte graphique

Chacune des prestations indiquées ci-dessous devra être chiffrée dans un devis détaillé.

Le principe de base de cette projection est avant tout d'intégrer le large champ d'application de la charte graphique dans les différents supports actuellement utilisés par la Fondation. Les formats de la plupart de ces documents sont libres (les supports existants peuvent être envoyés en PDF ou papier sur simple demande). La prestation doit comprendre le suivi de fabrication pour chacun des documents (le prestataire pour l'impression et/ou la fabrication pouvant être proposé par le candidat retenu).

Le calendrier de création, envisagé sur plusieurs mois / années, sera précisé ultérieurement mais imposera une disponibilité importante durant le premier semestre 2022. L'idée est surtout de penser l'ensemble de ces documents dans une même famille graphique générale reconnaissable par tous (celle de la Fondation Facim) avec toutefois des « sous-familles » facilement identifiables (ex : « Saison littéraire » ou « Saveurs d'automne »).

Logo, papeterie, documents de base et signalétique

- Création d'un logo et de ses déclinaisons,
- Création de papeterie avec le logo : papier en-tête A4 (5000 ex), enveloppes C4, C5 (2500 ex chaque) et C5/6 (1500 ex), cartes de correspondance (1000 ex), chemise dossiers (1000 ex) et cartes de visite (12 x 100 ex)
- Création d'un gabarit InDesign d'un dossier type (ensuite décliné en interne en dossier de présentation générale, rapport d'activité, dossier de l'administrateur, dossier de presse, etc...)

Outils de communication

- **Communication institutionnelle** : création de 3 supports
 - un dépliant ou autre type de document dédié au mécénat (100 ex)
 - un roll up « Fondation Facim » (2 ex)
 - une flamme « Fondation Facim »
- **Saison littéraire** :
 - Création de 8 supports
 - un sticker
 - un programme (500 ex)
 - un roll up
 - l'affiche petit format des *Rencontres littéraires en Savoie Mont Blanc* (150 ex) + sa déclinaison en grand format type « Decaux » (10 ex)
 - le programme des *Rencontres littéraires en Savoie Mont Blanc* (6 000 ex)
 - l'invitation aux *Rencontres littéraires en Savoie Mont Blanc* (200 ex)
 - un roll up *Rencontres littéraires en Savoie Mont Blanc* (2 ex)
 - Création d'un gabarit InDesign
 - une affiche à compléter pour les rendez-vous de la Saison littéraire
- **Valorisation du patrimoine** :
 - Création de 6 supports
 - une brochure « L'été sur les chemins du baroque » (18 000 ex)
 - une brochure « L'été en Savoie, visites et découvertes » (12 000 ex)
 - une brochure « L'été à la rencontre des alpagistes » (8 000 ex)
 - une brochure « groupes » (1 500 ex)
 - un roll up « Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie »
 - un roll up « Saveurs d'automne dans les Hautes vallées » (2 ex)
 - Création de 4 gabarits InDesign
 - une brochure ou un dépliant pour les activités jeune public
 - un fond d'affiche « Saveurs d'automne dans les Hautes vallées »
 - un dépliant-programme « Saveurs d'automne dans les Hautes vallées »
 - un fond d'affiche par thématique (Visitez la Savoie ! / En famille / Soirées-découvertes / A la rencontre des alpagistes / Les chemins de l'hydroélectricité / Le baroque en accès libre)

A noter : La prise en main des gabarits InDesign sera traitée en interne par les personnes du service communication dotées des dernières mises à jour de la suite Adobe CC.

En parallèle de tous ces supports imprimés, une refonte intégrale du site web de la Fondation Facim est également prévue pour le premier semestre 2022. Le candidat retenu devra être en capacité de travailler avec l'agence web afin de fournir une identité numérique qui fasse écho à l'identité papier, en lien avec la charte graphique.

Conditions de l'appel à candidatures

L'appel à projet se réalisera en deux temps :

- Une phase de pré-sélection.
 - Une phase de sélection sur présentation d'un premier travail graphique.
- Il s'adresse aux professionnels : agences de communication, graphistes...

Phase 1 : phase de pré-sélection

Date limite de candidature : mardi 2 novembre 2021 à 12h

Les candidats intéressés devront envoyer les éléments suivants :

- Une présentation du candidat ou de l'agence et ses motivations,
- Un portfolio présentant les références du candidat ou de l'agence,
- Une note d'intention présentant concept, orientations, approche d'un logo et d'une charte pour le projet de la Fondation Facim. Le candidat pourra facultativement et sans caractère obligatoire illustrer graphiquement sa note d'intention.
- Une évaluation financière globale (non détaillée) de la commande.
- Toute autre pièce que le candidat estimera de nature à appuyer sa candidature.

Les dossiers de candidature devront être envoyés par mail à :

marie.colliot@fondation-facim.fr

Si vous souhaitez nous envoyer des productions graphiques imprimées, par voie postale :

Marie Colliot-Thélène

Responsable communication

Fondation Facim

59 rue du commandant Perceval

73000 Chambéry

Attention, les courriers reçus après la date limite de dépôt ne seront pas étudiés.

Suite à la phase 1, trois candidats seront sélectionnés et contactés le 15 novembre 2021 pour participer à la Phase 2.

Phase 2 : phase de sélection

Date limite de réception des dossiers : lundi 13 décembre 2021 à 12h

Les 3 candidats sélectionnés devront présenter un projet contenant a minima :

- 1 projet de logo et ses différentes déclinaisons : avec et sans baseline, versions couleurs, noir et blanc, cartouche, petit et grand format.
- Un projet de visuel de la saison littéraire
- Une double-page intérieure de brochure estivale présentant des activités de valorisation du patrimoine (un contenu pourra être fourni au préalable).
- Une ébauche de proposition graphique en page d'accueil du site web.
- Une évaluation financière détaillée reprenant point par point chaque besoin de la commande précisés précédemment.

Le candidat retenu sera contacté le vendredi 17 décembre 2021 pour débiter à compter de janvier 2022, en concertation avec la responsable communication et le directeur de la Fondation, l'élaboration complète de la charte, avec une priorité pour les supports concernant la Saison littéraire et la brochure groupes.

Il s'engage à réaliser des déplacements jusqu'à Chambéry pour rencontrer l'équipe en charge de la déclinaison de la charte graphique et à se rendre disponible durant le premier semestre 2022 pour développer plusieurs des supports détaillés précédemment.

Les critères d'évaluation

- Pertinence de la proposition par rapport à la problématique et aux enjeux,
- Impact et attractivité de l'identité visuelle,
- Innovation, originalité, clarté,
- Pérennité et adaptabilité dans le temps,
- Budget global,
- Précision du planning,
- Capacité d'écoute et de réactivité.

Retroplanning

Vendredi 1^{er} octobre 2021 - Lancement de l'appel à projet.

Mardi 2 novembre 2021 à 12h - Fin du dépôt des candidatures (phase 1).

Lundi 15 novembre 2021 - Annonce des 3 candidats retenus pour la phase 2.

Lundi 13 décembre 2021 à 12h - Fin du dépôt des dossiers (phase 2).

Vendredi 17 décembre 2021 - Annonce du candidat retenu.

A partir du 3 janvier 2022 - Elaboration de la charte graphique et de ses déclinaisons.

Certains éléments de la charte pourront être peaufinés dans un second temps.

Droits

Le lauréat garantit que les visuels et réalisations graphiques sont des créations originales et ne portent pas atteinte à un tiers.

Il est demandé la cession définitive des droits pour la reproduction et l'adaptation des différents éléments graphiques et visuels dans le cadre des actions de communication de la Fondation Facim, et cela pour tous les supports qu'ils soient physiques ou dématérialisés.

Rémunération et montants

Le prestataire sélectionné remportera la réalisation de la commande (travail de recherche, de finalisation et cession des droits) au prix du devis qu'il aura fourni et qui aura été validé par la Fondation Facim.

Pour le travail de recherche et d'élaboration de propositions des 2 autres candidats sélectionnés en phase 2 mais non-retenus au final, une somme de 1 000 € TTC sera reversée par la Fondation Facim à chacun d'entre eux, sur présentation d'une facture (règlement à 30 jours fin de mois).

Contrat

À l'issue de l'appel d'offre, un contrat sera rédigé et signé par la Fondation Facim et le candidat retenu. Ce contrat précisera les conditions d'interventions, les calendriers, les descriptifs détaillés des supports et les rôles de chacun.

Le directeur de la Fondation Facim se réserve le droit de suspendre ou interrompre cet appel à projet si la situation sanitaire en France l'y oblige.